

Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation d'Aides-Soignants



PROFIL DE POSTE CADRE DE SANTE FORMATEUR

<u>Intitulé du poste</u> : Cadre de santé formateur

Service d'affectation et orientation : IFSI/IFAS de SAINT-DIZIER

Au sein d'une équipe pédagogique permanente sous la responsabilité du directeur coordonnateur des Instituts de formation du GHT Cœur Grand Est et du Référent pédagogique adjoint à la Direction, le cadre formateur intervient dans des domaines diversifiés et participe à la formation initiale des infirmiers et des aides-soignants. Il prépare les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants aux diplômes et à l'exercice professionnel.

Place dans l'organigramme du service :

Liaisons hiérarchiques	Liaisons fonctionnelles
 Directeur - coordonnateur des instituts de formation du GHT Cœur Grand Est Référent pédagogique, Adjoint à la Direction 	 Collègues cadres formateurs Cadres de santé en unité de soins Professionnels des terrains (tuteurs) Intervenants et vacataires Secrétaires Documentaliste Etudiants, Elèves Les autres partenaires de l'IFSI

Pré-requis indispensables :

- Diplôme d'Etat Infirmier
- Diplôme Cadre de Santé
- Etre titulaire du permis de conduire
- Expériences diversifiées dans le domaine des soins infirmiers

Missions spécifiques de l'institut :

Former des professionnels de santé compétents conformément à la réglementation et au référentiel de formation

- L'Institut informe, sélectionne, prépare et présente les étudiants en soins infirmiers et les élèves aides-soignants aux diplômes d'Etat (Diplôme d'Etat Infirmier et Diplôme d'Etat Aide-soignant),
- ➤ L'Institut assure l'élaboration, l'organisation et la gestion des trois années de formation pour les étudiants en soins infirmiers et pendant la durée de la formation pour les aides-soignants, Quota de formation : 58 étudiants infirmiers, 36 élèves aides-soignants minimum.



Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation d'Aides-Soignants



ACTIVITES

Le Cadre de Santé Formateur :

- > S'engage dans le processus de professionnalisation de l'apprenant depuis la sélection jusqu'à la certification par les diplômes professionnels,
- Assure des activités de pédagogie directes, indirectes et transversales quelque soit l'année de formation IDE et AS,
- Développe des connaissances et une habilité sur :
 - La dynamique et l'animation de groupes,
 - Les méthodes pédagogiques et outils de communication en pédagogie d'adulte,
 - La relation pédagogique et la posture d'accompagnement,
 - L'évaluation,
- Adopte une communication et un positionnement efficaces pour appréhender les groupes en formation,
- Participe aux activités d'organisation et de gestion : plannings des cours, réservation des salles....
- Contribue aux processus de sélections des candidats.
- Organise et réalise des actions de formation continue dans des domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie et au management.

Dans le cadre de la formation théorique :

- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre des projets de l'IFSI et de l'IFAS,
- Participe à l'ingénierie de formation pour les modules ou Unités d'enseignement dont il a la responsabilité :
 - Il conçoit la progression et l'organisation des modules et/ou unités d'enseignement,
 - Il négocie les objectifs,
 - Il coordonne les intervenants extérieurs,
 - Il assure des activités pédagogiques en collaboration avec d'autres formateurs,
 - Il développe son habilité dans la pratique de certaines méthodes et outils pédagogiques, notamment dans des méthodes pédagogiques innovantes.
- Collabore avec les professionnels de l'institut de formation en valorisant les compétences, les organisations et le respect de l'autre,



Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation d'Aides-Soignants



- Participe à l'ensemble du dispositif d'évaluation :
 - Élabore des sujets,
 - Élabore des guides d'évaluation,
 - Assure la correction des épreuves,
- Participe à la gestion documentaire de l'institut,
- Participe à l'organisation générale des formations (planification, alternance des cours, des stages...)
- ➤ Gère l'organisation des semestres ou de l'année de formation dont il a la charge (gestion des plannings de semaine, des stages, des demandes diverses des étudiants/élèves...),
- Participe à la mise en place et gestion de l'enseignement à distance.

Dans le cadre du suivi pédagogique :

- > S'engage dans la relation à l'élève ou l'étudiant en organisant des suivis pédagogiques individualisés et collectifs :
 - Guidance du travail de fin d'études,
 - Entretiens individuels formels ou informels,
 - Temps de rencontres collectives,
 - Accompagnement dans la construction du parcours individualisé de formation et du projet de professionnalisation,
- Assure la traçabilité informatisée des différents temps engagés dans le suivi pédagogique de l'étudiant/élève,
- Assure la gestion et la tenue des dossiers pédagogiques des étudiants/élèves,
- Met en œuvre des dispositifs de régulation.

Dans le cadre de la formation clinique :

- Participe à la formation par alternance :
 - Préparation planification des stages,
 - Enseignement clinique,
 - Organisation et réalisation des Mises en Situations Professionnelles pour les AS.
 - Suivi des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants en stage,
- Contribue à l'efficience du partenariat l'IFSI/IFAS / terrains de stage :
 - Aide à l'analyse des situations d'apprentissage permettant la transférabilité des savoirs,
 - Travaille les projets d'encadrements avec les maîtres de stage et tuteurs,
 - Participe à la formation des tuteurs des professionnels IDE/AS

3/6

T1N10-1-2 version 1 au 31/01/2020



Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation d'Aides-Soignants



Dans le cadre de la recherche et de la veille professionnelle :

- Réalise des recherches pour évoluer en tant qu'acteur du système de santé et ce, dans les domaines suivants :
 - La pédagogie,
 - La veille juridique,
 - Les soins infirmiers,
 - La profession infirmière, et autres professionnels de santé
- S'inscrit dans des recherches pour favoriser chez l'autre la réflexion (étudiant, élève, pair, partenaire de soins).
- Elabore et publie des écrits professionnels autour de la pédagogie

Dans le cadre de missions transversales :

- > S'engage, avec l'accord de la Direction, dans des travaux régionaux, voire nationaux (associations, tutelles ...),
- Participe aux groupes de travail mis en place au sein de l'IFSI-IFAS, du Centre Hospitalier de rattachement et de la coordination du GHT,
- Contribue à promouvoir la qualité de la formation professionnelle infirmière et aidesoignante auprès des structures de santé et autres partenaires dans le champ du sanitaire, social et éducatif,
- Participe à promouvoir la formation et la profession dans le cadre de manifestations telles que carrefour des métiers, forum, congrès, salon de l'étudiant...
- Participe à la formation de ses pairs :
 - Encadrement des élèves cadres lors de leur stage en pédagogie,
 - Participation à l'enseignement et évaluations en IFCS
- Participe le cas échéant, aux instances réglementaires : Commission d'Attribution des Crédits, Conseil Pédagogique, Conseil de Discipline, Conseil Technique,
- Participe à la sélection des candidats pour l'entrée en formation des élèves aides-soignants et étudiants infirmiers
- Participe à des actions de formation continue en tant que formateur,
- Contribue à la mutualisation des projets de formation des instituts de la coordination,
- S'inscrit à des actions de formation continue dans un souci de développement de ses compétences.



Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation d'Aides-Soignants



Dans le cadre de la démarche qualité :

- > Participe au déploiement de la démarche qualité des instituts de formation,
- > S'inscrit et s'implique dans l'analyse et le suivi d'un ou plusieurs process concernés par le processus de formation,
- Transmet les informations concernant l'avancée des travaux au relais qualité et participe à la restitution des points étapes,
- Participe à la mise en œuvre de l'autoévaluation puis à la déclinaison du plan d'action d'amélioration de la qualité.

APTITUDES REQUISES:

Connaissances / compétences spécifiques

- > Connaissances de l'ingénierie des formations IDE et AS,
- > Conception d'une pédagogie dans un système de valeurs professionnelles,
- > Implication dans le processus d'une démarche qualité,
- > Respect des règles éthiques et déontologiques,
- > Conception et pilotage d'un projet,
- > Travail en autonomie,
- > Sens des responsabilités.

Capacités / aptitudes professionnelles et personnelles

- ➤ Maîtrise de l'outil informatique : Word Excel Powerpoint,
- Capacité à s'inscrire dans la philosophie institutionnelle et la dynamique d'équipe,
- Capacité à travailler en équipe et faire preuve d'ouverture d'esprit,
- > Capacité organisationnelle : rigueur adaptation anticipation réactivité créativité,
- > Capacité d'adaptabilité et à réajuster ses interventions en tenant compte des évolutions technologiques, réglementaires et de bonnes pratiques,
- Capacité d'auto évaluation et de remise en cause,

T1N10-1-2 version 1 au 31/01/2020



Institut de Formation en Soins Infirmiers Institut de Formation d'Aides-Soignants



> Capacité de positionnement et d'affirmation dans sa relation à l'autre : face aux étudiants, collaborateurs et autres partenaires.

> Faire preuve d'implication et de disponibilité

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Du lundi au vendredi, sur la base hebdomadaire de 39 heures ouvrant droit à des RTT (définis par le protocole d'accord de l'établissement hospitalier support).
- Les horaires d'ouverture des instituts sont du :

o Lundi au jeudi : 8h à 18h o Vendredi: 8h à 17h

Une certaine modularité des heures est de vigueur du fait de l'adaptation nécessaire aux exigences de la formation,

Programmation des congés (CA, RTT, Congés pédagogiques) planifiés en concertation avec les autres membres de l'équipe pédagogique et validés par la Direction. Une présence au minimum de 2 formateurs est obligatoire dès que l'institut est ouvert.

PARTICULARITES DU POSTE:

- Travail à domicile non négligeable, compensables par 12 jours de congés pédagogiques sur des périodes fixées non négociables,
- L'organisation du travail retenue annuellement ne peut s'entendre comme étant générateur d'heures supplémentaires,
- Déplacements fréquents et sur longue distance au regard des terrains de stages des étudiants (MSP, visites sur stages...) nécessitant un permis de conduire.

version 1 au 31/01/2020

6/6